Stratégies d'évolutions des pratiques et impacts potentiels sur la durabilité

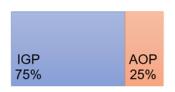
Cas des exploitations viticoles IGP & AOP en coopérative

Dernière mise à jour févr., 2024

L'exploitation est labellisée HVE et livre son raisin à la cave coopérative. Sa surface est d'une vingtaine d'hectares avec un vignoble majoritairement IGP.









L'exploitation mobilise environ 2 équivalents temps plein à l'année, dispose d'une **voûte pneumatique** pour les traitements. Elle n'est pas équipée en intercep pour le désherbage mécanique.

Sa capacité d'investissement est d'environ 15 000 € par an.

Les pratiques actuelles de l'exploitation

La protection phytosanitaire

L'exploitation pratique le sous-dosage pour les traitements en début de saison lorsqu'il y a peu de végétation à protéger.

Pour gérer les cicadelles et les vers de la grappe 2 à 3 traitements insecticides sont appliqués par an (produits double cible).

Gestion de l'herbe

Les inter-rangs sont labourés, environ 4 passages par an dont 1 labour d'automne. Sur le rang, l'exploitation a recours au désherbage chimique, avec 2 passages de glyphosate et 1 anti-germinatif.

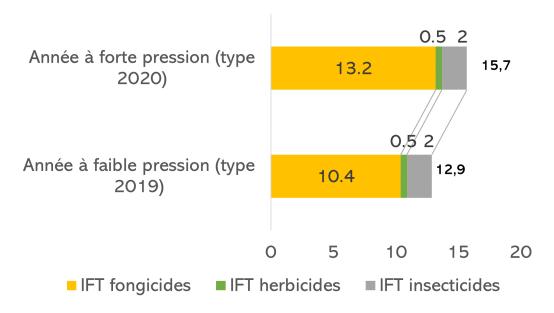


Figure 1: IFT moyen sur l'exploitation

Quelles évolutions des pratiques ?

Des leviers simples et peu contraignants à mettre en œuvre

Table 1: Des Leviers simples et peu contraignants

Objectif	Pratique
Réduire l'IFT	Mieux raisonner les traitements et optimiser les réglages de son pulvérisateur
Réduire les risques de transfert dans les eaux	Mettre en œuvre l'enherbement systématique des tournières, supprimer le labour d'automne et sur les parcelles où c'est possible, enherber une partie des inter-rangs.
Protéger les riverains	Planter des haies à proximité des habitations

